

## Offre d'emploi

Intitulé du poste : **ANIMATEUR TERRITORIAL DE SANTÉ**

- **Bassin de Santé Intermédiaire de l'Est Cantal**

Prise de fonction : décembre 2022

### Contexte

Conduit sur 2 collectivités territoriales : Saint-Flour Communauté (53 communes) et Hautes terres Communauté (35 communes), le Contrat Local de Santé est actif sur le Bassin de Santé Intermédiaire de l'Est et balaye un champ d'actions dont les objectifs opérationnels sont :

- Favoriser l'accès aux services de prévention et de dépistage, notamment pour les publics précaires,
- Contribuer au maintien de l'offre de soins et renforcer l'attractivité du territoire,
- Favoriser la continuité du parcours de santé de la personne âgée et développer un environnement favorable au bien vieillir,
- Développer une stratégie de prévention autour de la nutrition, de l'activité physique et du bien-être

Le CLS, signé en 2018, se termine en fin d'année. L'année 2022 est l'année de son évaluation et de la mise à jour du diagnostic territorial de santé. Afin de poursuivre le travail initié et maintenir une dynamique territoriale de santé, les élus ont choisi d'élaborer un second CLS pour la durée 2023-2026.

### Cadre statutaire

**Catégorie** : A

**Filière** : administrative

**Cadre d'emploi** : Attachés territoriaux

**Grade** : Attaché territorial

**Cadre statutaire** : contractuel de droit public

**Rémunération** : selon grille indiciaire

**Nature du contrat** : non titulaire, 36 mois

### Organisation du travail

**Direction & service d'affectation** : Sous l'autorité de la Direction Générale des Services

### Relations fonctionnelles :

- Sous l'autorité : de la Direction Générale des Services de Saint-Flour Communauté et de la responsable du pôle services à la population de Hautes Terres Communauté
- En relation avec : Les services administratifs des 2 E.P.C.I ; les services de l'ARS, délégation départementale du Cantal.

### **Résidences administratives et répartition du temps de travail :**

- 50% à Saint-Flour Communauté - Village entreprises du Rozier Coren – ZA Rozier Coren -15 100 Saint-Flour
- 50% à Hautes Terres Communauté – 4 rue Faubourg Notre dame – 15 300 Murat.

**Temps du travail** : Les congés, autorisations d'absence, RTT seront définis conjointement entre les deux collectivités ; l'agent sera soumis au règlement intérieur et au protocole de réorganisation du temps de travail de Saint-Flour Communauté. Le planning hebdomadaire de travail sera validé par les deux collectivités sur la base de 1 607 h de travail effectif.

## Exigences requises

### **Niveau requis :**

- BAC +4-5 dans le domaine de la santé ou du développement territorial
- Formation supérieure en santé publique et/ou politiques sociales appréciée

### **Connaissances :**

- Maîtrise de l'organisation du système de santé, des acteurs et institutions principales, des modes de financement en santé publique ;
- Connaissance du fonctionnement des professionnels libéraux, des exercices coordonnés et des enjeux de la désertification médicale en milieu rural ;
- Connaissance de sujets transversaux en santé publique : santé environnement, adaptation de la société au vieillissement, santé précarité, santé mentale, sport santé et activité physique adaptée ;
- Maîtrise de l'outil bureautique (Word, Excel, Power Point...).

### **Compétences :**

- Aptitude au pilotage et au développement stratégique ;
- Compétences dans la coordination et l'animation de réseaux pluri-acteurs ;
- Compétences en gestion de projet et accompagnement de projet (analyse des besoins, élaboration et programmation de projets, demandes de financements, évaluation, accompagnements méthodologiques des porteurs de projets locaux)

### **Savoirs-être :**

- Organisé, autonome, polyvalent et rigoureux ;
- Savoir être, bon relationnel, diplomatie et négociation ;
- Capacités de travail en équipe, et en transversalité ;
- Disponibilité et souplesse de travail.

### **Particularités dans l'exercice du poste :**

- Savoir gérer son temps de travail entre deux structures partenaires ;
- Nombreux déplacements - Permis B et véhicule personnel indispensables ;
- Souplesse horaire ;
- Contraintes de travail le week-end ou en soirée, à l'occasion d'animations ou de réunions ponctuelles ;

## Missions et déclinaison du poste

### **Mission principale du poste : Animation et pilotage du contrat local de santé**

Le cadre de la mission se compose de :

- Animer les instances de pilotages du CLS ainsi que les groupes élus des deux collectivités sur la thématique santé ;
- Conduire, coordonner ou participer, à la réalisation des projets en faveur de la santé qui figurent aux projets de territoire de chacune des collectivités ;
- Assurer la mise en œuvre et le suivi du plan d'actions du Contrat Local de Santé (CLS), à l'échelle du Bassin Intermédiaire de Santé de l'Est Cantal correspondant aux territoires de Saint-Flour Communauté et de Hautes Terres Communauté, en partenariat étroit avec la délégation du Cantal de l'A.R.S, et d'autres partenaires (GHT, CPAM, Conseil Départemental de l'ordre des médecins, associations locales, ....) ;
- Animer et coordonner le travail de réseau des acteurs du territoire, partenaires du CLS : institutions, associations, professionnels de santé, centres hospitaliers, collectivités territoriales et s'assurer de leur mobilisation ;
- Mettre en œuvre des actions de prospection des professionnels de santé et les accompagner dans leur démarche d'installation ;

- Faciliter la structuration des professionnels de santé ;
  - Assurer une veille financière pour tout appel à projets ;
  - Assurer une veille sur l'offre de soins du territoire, sur la réglementation et les dispositifs d'accompagnement pour les professionnels de santé et leurs évolutions, et veiller à l'actualisation du diagnostic du territoire.
- 
- Communiquer et promouvoir le CLS auprès de la population locale et vis-à-vis de l'extérieur,
  - Rendre-compte de son action.

### Moyens mis à disposition

- Local fonctionnel avec matériel informatique, photocopieur, scanner.
- Ecran multimédia, Connexion Internet et WIFI visiteurs.
- Véhicule professionnel pour les déplacements ou remboursement des frais kilométriques

### Contact et informations complémentaires

- Publication de l'offre : 15/09/2022

Lettre de motivation et CV à transmettre jusqu'au 21 Octobre 2022 à l'attention des Présidents de Saint-Flour Communauté et de Hautes Terres Communauté ♦ Par mail à [cls@saintflourco.fr](mailto:cls@saintflourco.fr) ♦ Ou par courrier à : Saint-Flour Communauté, Village d'entreprise du Rozier Coren, 15100 Saint-Flour

Les entretiens auront lieu dans la matinée de lundi 7 Novembre.

Prise de fonction à partir du 12 décembre 2022.

Pour plus d'informations, contactez Kilissan Muller, Animatrice Territoriale de Santé [cls@saintflourco.fr](mailto:cls@saintflourco.fr) - 06.34.84.48.49